

DÉPARTEMENT DE L'AIN
CANTON DE VILLARS LES DOMBES
COMMUNE DE SAINT ANDRÉ DE CORCY

Date de convocation du conseil municipal : 28 mai 2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 juin 2026

D2026-67 : Création de l'opération budgétaire n° 256 « Rénovation et extension des écoles »

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin, le conseil municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE CORCY, régulièrement convoqué et réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M Claude LEFEVER, Maire.

NOM - Prénom	PRESENT	ABSENT	NOM - Prénom	PRESENT	ABSENT
ANDRES Catherine	x		GUIGNARD Claudy		x
BARON Nadine	x		LACROIX Monique	x	
BIANCHETTI Jérôme		x	LEFEVER Claude	x	
CLAVAIROLY Marie-Jeanne		x	LOREAU Ludovic	x	
CORDIER Alain	x		MATHIEU Fabrice	x	
DEVOS Arnaud	x		OCTRUE Valérie	x	
DUC Thierry	x		OZIL Joël	x	
DUMONT Natacha		x	RUYS Fabien		x
DUPUY Boris	x		SCHAEFER Nathalie	x	
ESCRIVA Evelyne		x	VERY Delphine		x
GAUTIER Anne	x		VIDAL Jordan	x	
GERFAUD-VALENTIN Catherine		x			

Elus absents	Donnent pouvoir à
BIANCHETTI Jérôme	DEVOS Arnaud
CLAVAIROLY Marie-Jeanne	OCTRUE Valérie
DUMONT Natacha	LACROIX Monique
ESCRIVA Evelyne	LOREAU Ludovic
GERFAUD-VALENTIN Catherine	ANDRES Catherine
GUIGNARD Claudy	DUC Thierry
RUYS Fabien	OZIL Joël
VERY Delphine	LEFEVER Claude

Secrétaire de séance	En exercice	Présents	Votants
ANDRES Catherine	23	15	23

Rapportrice : Nathalie SCHAEFER

Madame l'adjointe aux finances expose que la nouvelle municipalité a le projet de rénover l'école. Cette opération se traduira notamment par la rénovation du réseau de chauffage et par une extension (remplacement des préfabriqués vétustes)

Vu le Code général des collectivités territoriales
Vu la délibération 2026-14 approuvant le budget principal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

- **APPOUVE** la création de l'opération budgétaire n° 256 dénommée « Rénovation et extension des écoles »
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré à Saint-André-de-Corcy, le 05 juin 2026

La Secrétaire de Séance

Catherine ANDRES



Le Maire

Claude LEFEVER

